

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE PLESSISVILLE
MRC DE L'ÉRABLE

PROJET RÈGLEMENT

MODIFIANT LE RÈGLEMENT 005-26 RELATIF À LA VITESSE

LE LUNDI, _____ jour du mois de juillet deux mille vingt-six, à une séance ordinaire du conseil de la Ville de Plessisville, tenue à l'hôtel de ville de Plessisville, à laquelle étaient présents les membres du conseil :

Jonathan Dubois, Rémi Brassard, Joanie Bédard, Valérie Desrochers, Catherine Côté et Christine Gingras;

Formant quorum avec et sous la présidence de la maire, monsieur Marc Morin.

ATTENDU QUE la limite de vitesse sur la rue Saint-Calixte, entre la route 116 et l'Avenue Forand, est passé de 70 km/h à 40 km/h, ce qui représente une réduction trop importante pour ce tronçon spécifique de la rue Saint-Calixte;

ATTENDU QUE la limite de vitesse sur le rang 7 a été fixée à 70 km/h alors qu'elle était à 60 km/h avant l'adoption du règlement, ce qui est incohérent avec l'objectif de ce règlement;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné par _____, conseil____, et qu'un projet de règlement a été présenté à la séance ordinaire du 22 juin 2026;

À CES CAUSES, le conseil de la Ville de Plessisville ordonne et statue ainsi qu'il suit, savoir :

Article 1.- *[Modification de l'annexe A]* L'annexe A de ce règlement est remplacée par celle jointe aux présentes sous le cote « Annexe A ».

Article 2.- *[Entrée en vigueur]* Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ

Donné à Plessisville, ce ____^e jour
du mois de juillet 2026

La greffière,

Le maire,

ME GENEVIÈVE FERLAND LAMONTAGNE

MARC MORIN



LIMITE DE VITESSE

ZONE SCOLAIRE
VALLÉE

VUE DE LOCALISATION



DESSINÉ PAR :
ALEXANDRE CÔTÉ
VÉRIFIÉ PAR :
SÉBASTIEN POULIN

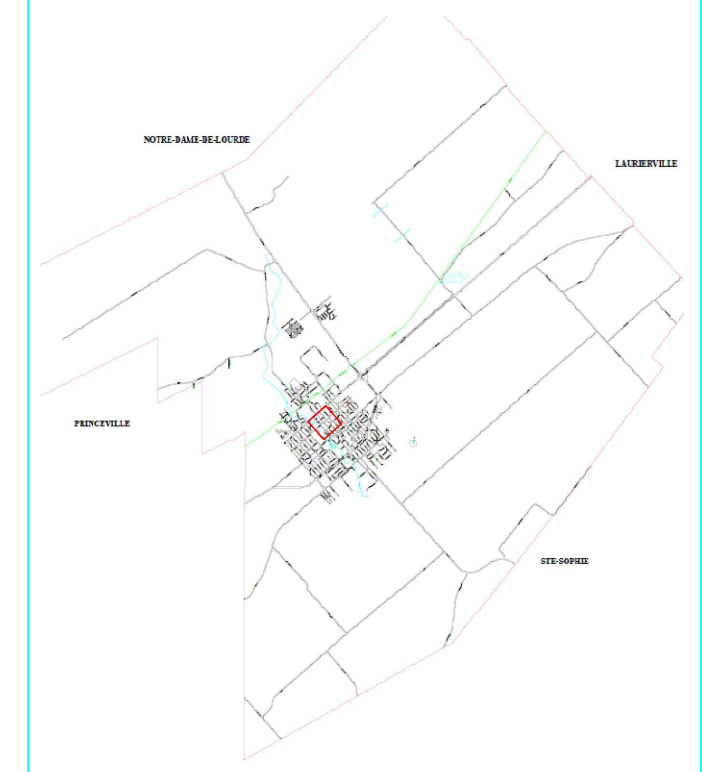
ÉCHELLE : **AUCUNE**
DATE : **9 FÉVRIER 2026**
FEUILLET :
1



LIMITE DE VITESSE

ZONE SCOLAIRE
SAINT-ÉDOUARD

VUE DE LOCALISATION



DESSINÉ PAR : ALEXANDRE CÔTÉ	ÉCHELLE : AUCUNE
VÉRIFIÉ PAR : SÉBASTIEN POULIN	DATE : 23 MARS 2026
	FEUILLET : 2

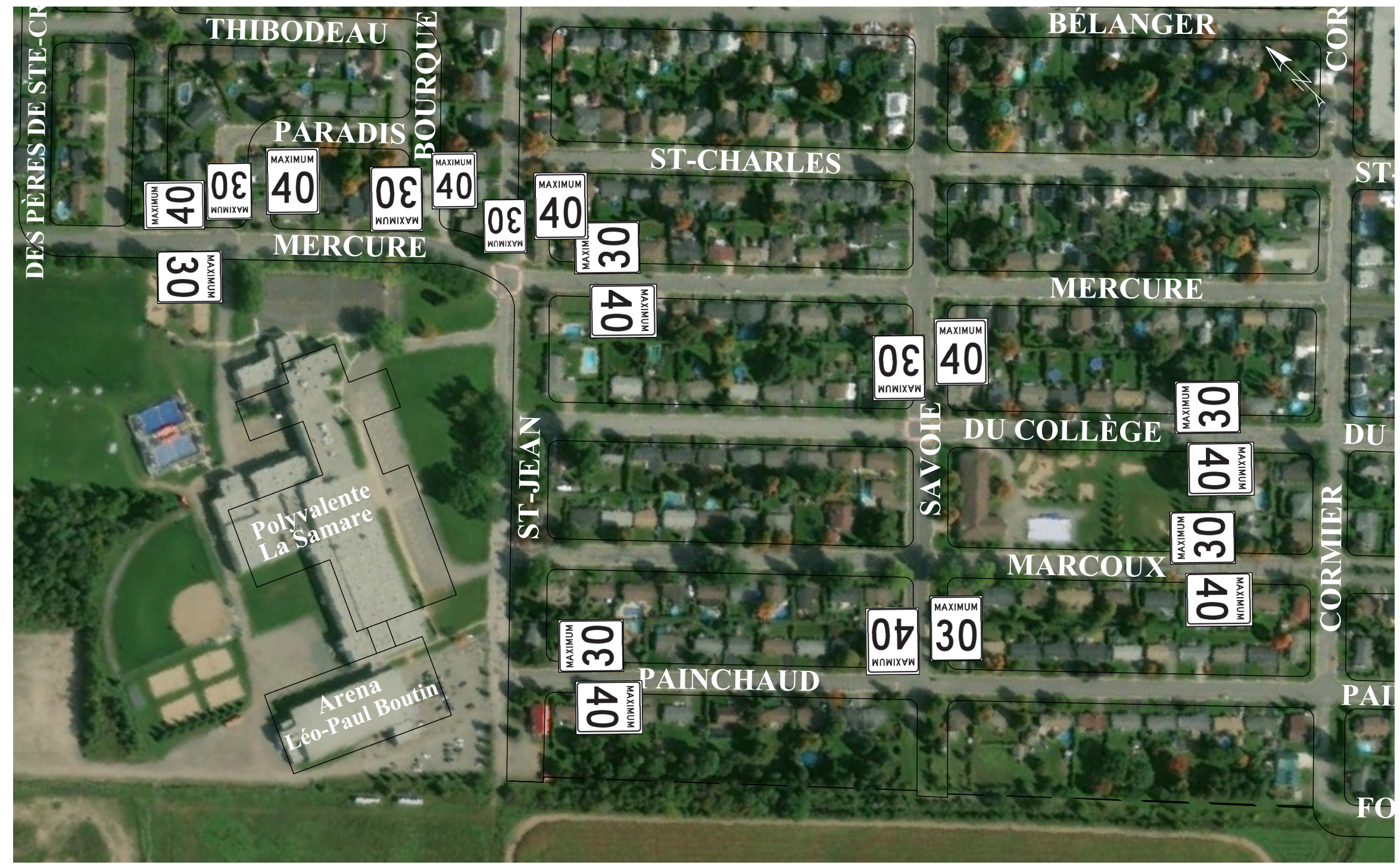
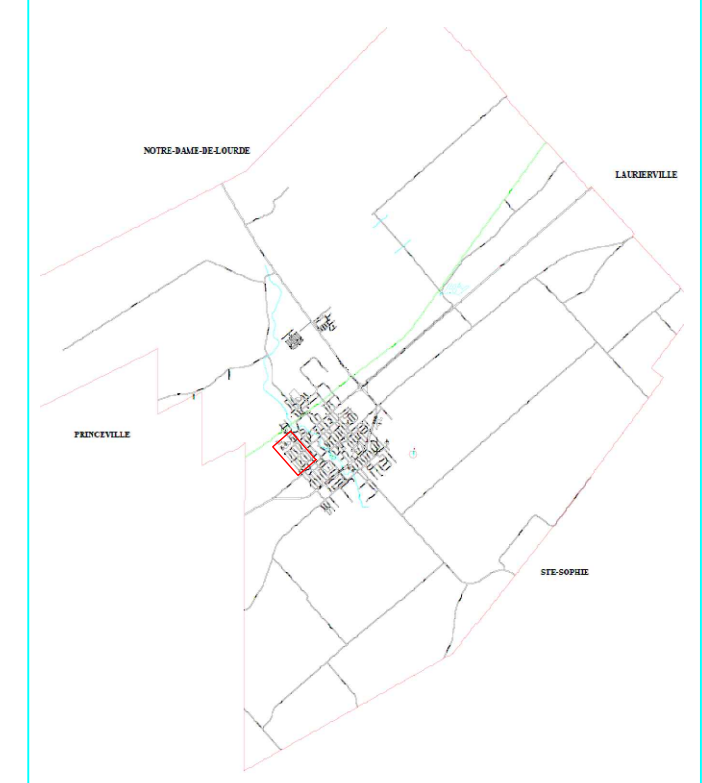




LIMITE DE VITESSE

ZONE SCOLAIRE
SAINT-JEAN
SAVOIE

VUE DE LOCALISATION



DESSINÉ PAR : ALEXANDRE CÔTÉ	ÉCHELLE : AUCUNE
VÉRIFIÉ PAR : SÉBASTIEN POULIN	DATE : 9 FÉVRIER 2026
	FEUILLET : 3



Source: Esri, Vantor, GeoEye, Earthstar, Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, USGS, AeroGRID, IGN, and the GIS User Community Powered by

DESSINÉ PAR : ALEXANDRE CÔTÉ	ÉCHELLE : AUCUNE
VÉRIFIÉ PAR : SÉBASTIEN POULIN	DATE : 9 FÉVRIER 2026
	FEUILLET : 4

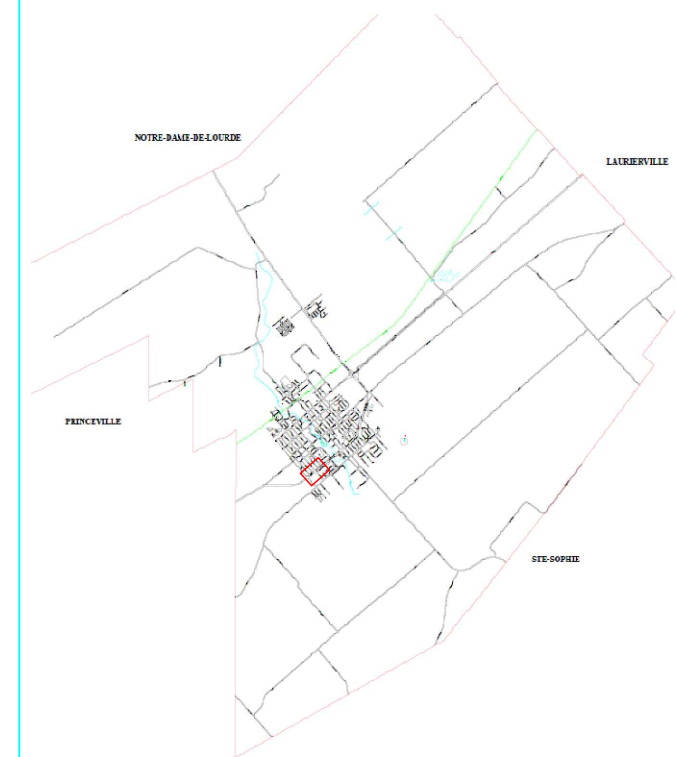
RÈGLEMENT
005-26

**Plessis
ville** Unie
de
nature

LIMITE DE VITESSE

ROUTE 116
HÉBERT

VUE DE LOCALISATION



DESSINÉ PAR : ALEXANDRE CÔTÉ	ÉCHELLE : AUCUNE
VÉRIFIÉ PAR : SÉBASTIEN POULIN	DATE : 9 FÉVRIER 2026
	FEUILLET : 5



DESSINÉ PAR : ALEXANDRE CÔTÉ	ÉCHELLE : AUCUNE
VÉRIFIÉ PAR : SÉBASTIEN POULIN	DATE : 9 FÉVRIER 2026
	FEUILLET : 6

LIMITE DE VITESSE

ZONE SCOLAIRE
BOULEVARD
DES SUCRERIES

VUE DE LOCALISATION



DESSINÉ PAR :
ALEXANDRE CÔTÉ

ÉCHELLE : AUCUNE
DATE : 9 FÉVRIER 2026

VÉRIFIÉ PAR :
SÉBASTIEN POULIN

FEUILLET :
7





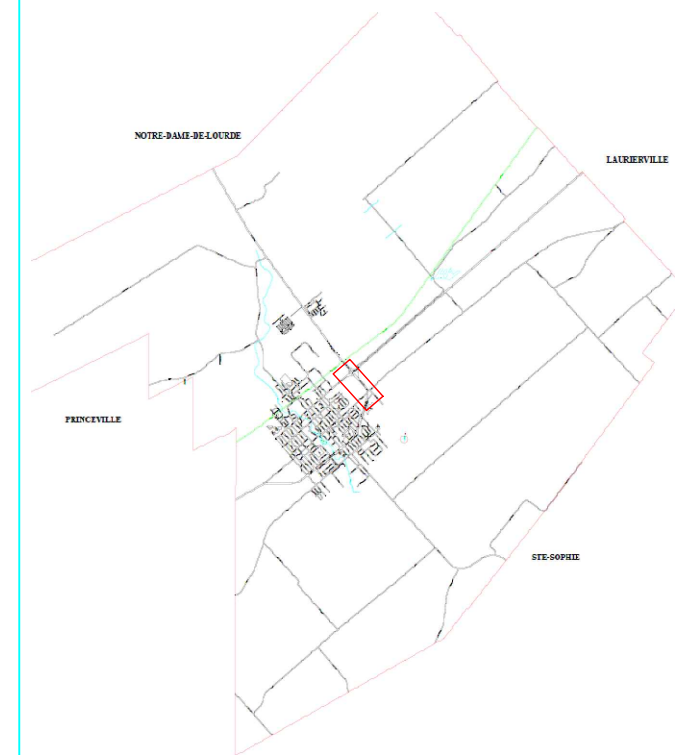
RÈGLEMENT
005-26

**Plessis
ville** Unie
de
nature

LIMITE DE VITESSE

SAINT-JEAN
SAINT-CALIXTE
DES ORMES

VUE DE LOCALISATION



DESSINÉ PAR : ALEXANDRE CÔTÉ	ÉCHELLE : AUCUNE
VÉRIFIÉ PAR : SÉBASTIEN POULIN	DATE : 9 FÉVRIER 2026
	FEUILLET : 9

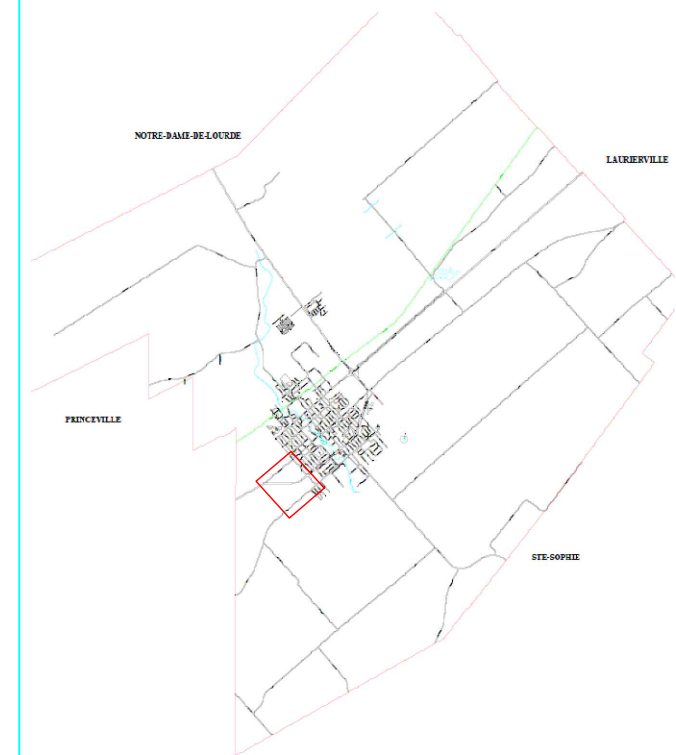
RÈGLEMENT
005-26



LIMITE DE VITESSE

ROUTE 116
SAINT-CALIXTE
RANG 9
FORAND

VUE DE LOCALISATION



DESSINÉ PAR : SÉBASTIEN POULIN	ÉCHELLE : AUCUNE
VÉRIFIÉ PAR : SÉBASTIEN POULIN	DATE : 3 JUIN 2026
	FEUILLET : 10

RÈGLEMENT
005-26



LIMITE DE VITESSE

RANG 9
RANG 11
ROUTE OMER-BRASSARD
ROUTE BARIL
ROUTE CARON

VUE DE LOCALISATION

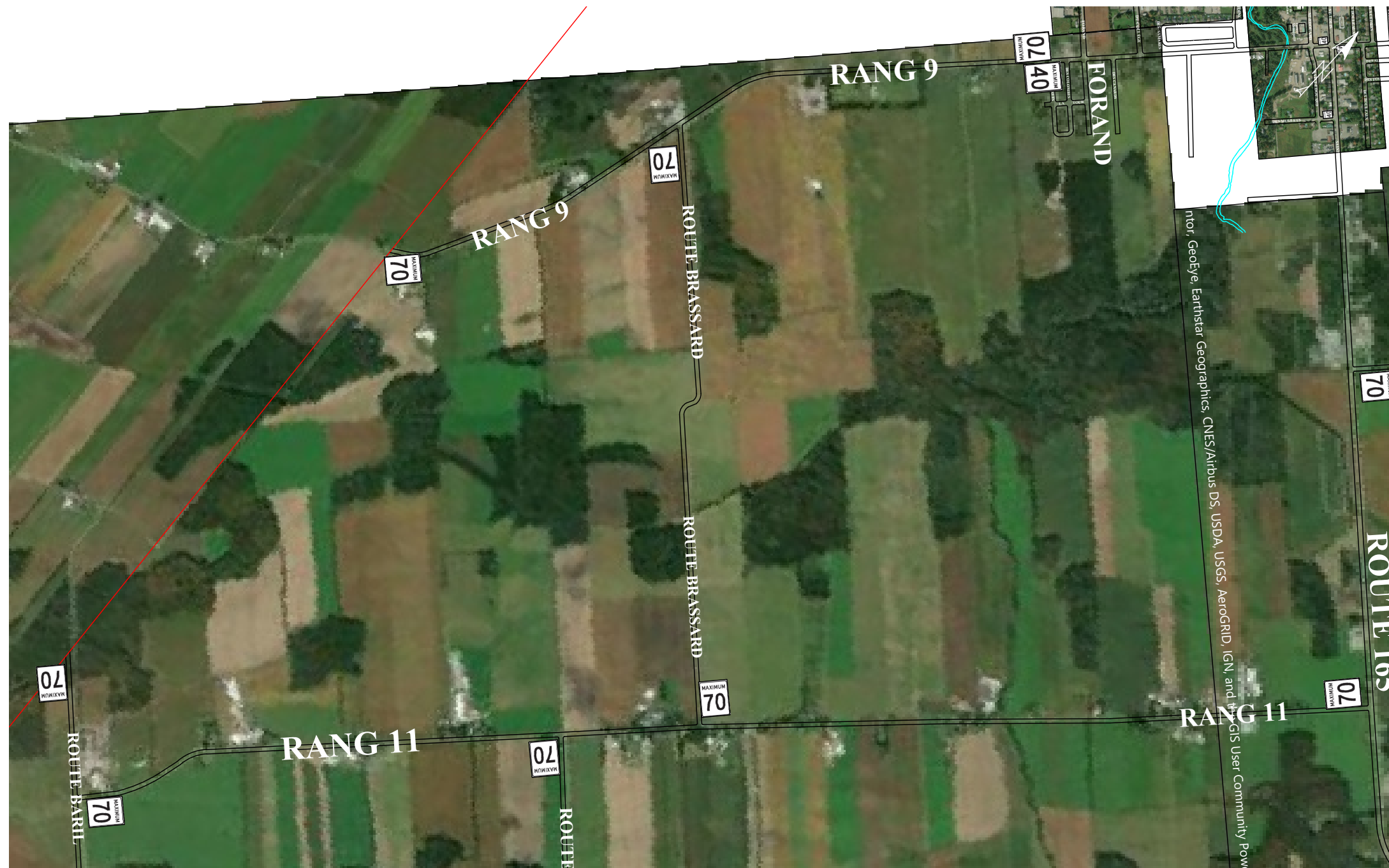


DESSINÉ PAR :
ALEXANDRE CÔTÉ

ÉCHELLE : AUCUNE
DATE : 9 FÉVRIER 2026

VÉRIFIÉ PAR :
SÉBASTIEN POULIN

FEUILLET :
11



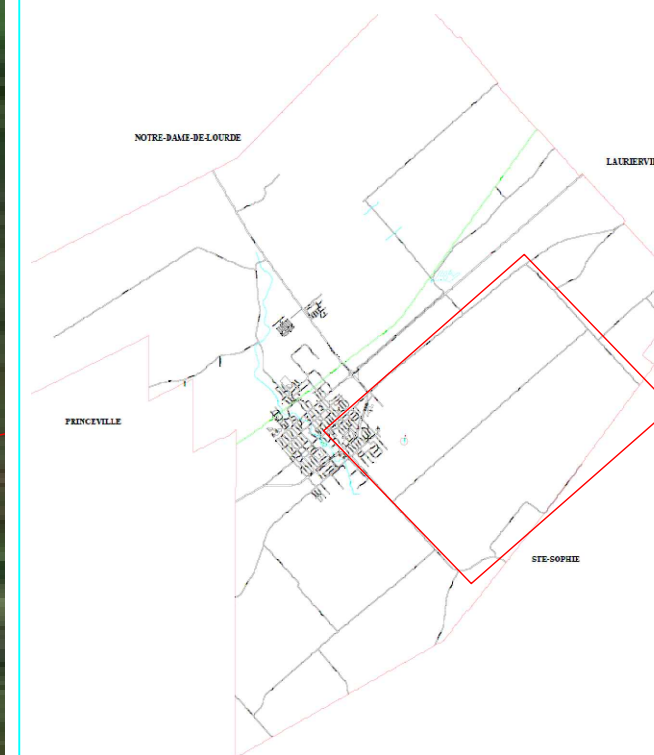
RÈGLEMENT
005-26



LIMITE DE VITESSE

RANG 10
ROUTE BÉLIVEAU
ROUTE LACHANCE

VUE DE LOCALISATION



DESSINÉ PAR : ALEXANDRE CÔTÉ	ÉCHELLE : AUCUNE
VÉRIFIÉ PAR : SÉBASTIEN POULIN	DATE : 9 FÉVRIER 2026
	FEUILLET : 12



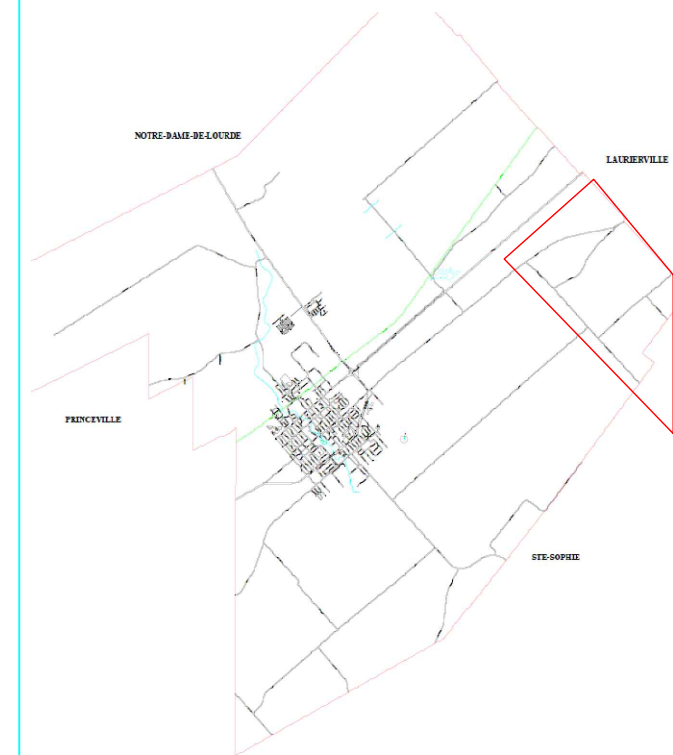
RÈGLEMENT
005-26

**Plessis
ville** Unie
de
nature

LIMITE DE VITESSE

9E RANG EST
RANG PETIT 10
ROUTE BROCHU

VUE DE LOCALISATION



DESSINÉ PAR :
ALEXANDRE CÔTÉ

ÉCHELLE : AUCUNE
DATE : 9 FÉVRIER 2026

VÉRIFIÉ PAR :
SÉBASTIEN POULIN

FEUILLET :
13





RÈGLEMENT
005-26



LIMITE DE VITESSE

RANG 5 ET 6 EST
ROUTE KELLY
RANG DU GOLF

VUE DE LOCALISATION



DESSINÉ PAR : ALEXANDRE CÔTÉ	ÉCHELLE : AUCUNE
VÉRIFIÉ PAR : SÉBASTIEN POULIN	DATE : 9 FÉVRIER 2026
	FEUILLET : 14

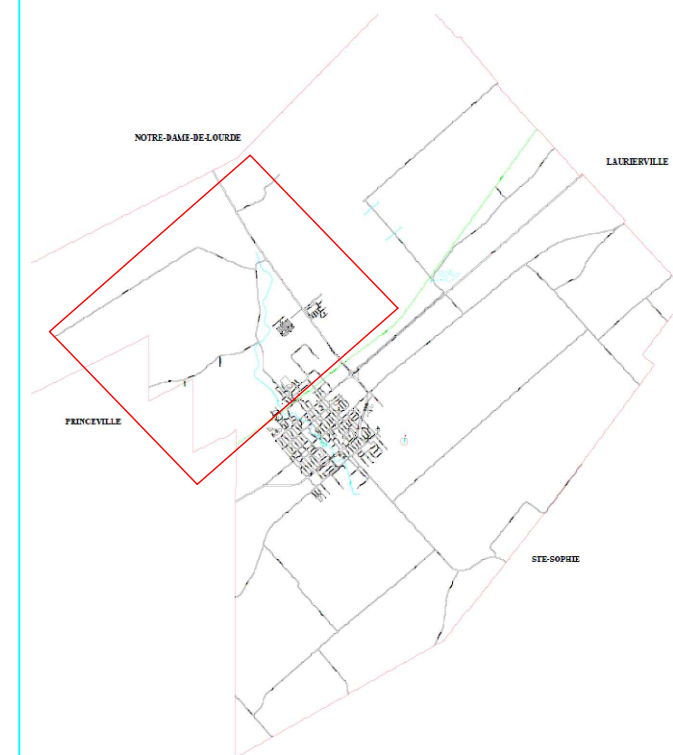
RÈGLEMENT
005-26

**Plessis
ville** Unie
de
nature

LIMITE DE VITESSE

9E RANG EST
RANG PETIT 10
ROUTE BROCHU

VUE DE LOCALISATION



DESSINÉ PAR :
ALEXANDRE CÔTÉ

ÉCHELLE : AUCUNE
DATE : 9 FÉVRIER 2026

VÉRIFIÉ PAR :
SÉBASTIEN POULIN

FEUILLET :
15





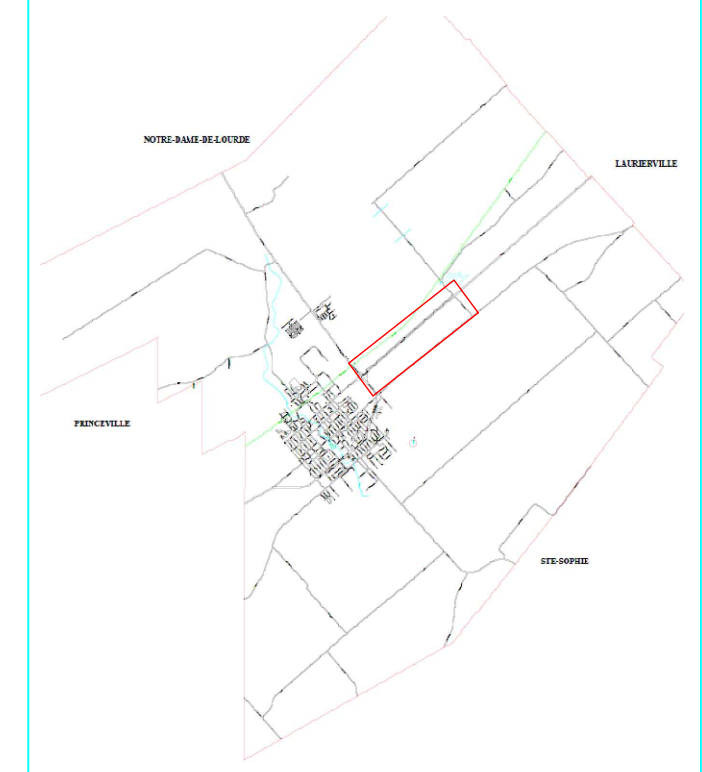
RÈGLEMENT
005-26



LIMITE DE VITESSE

7E RANG

VUE DE LOCALISATION



DESSINÉ PAR :	SÉBASTIEN POULIN	ÉCHELLE :	AUCUNE
VÉRIFIÉ PAR :	SÉBASTIEN POULIN	DATE :	3 JUN 2026
		FEUILLET :	17

